


L'ouverture du RSA pour les jeunes de moins de 25ans : une nécessité pour vivre en 2021



Conduire, voter, réaliser des démarches administratives sans nos parents, payer nos impôts ne sont que quelques exemples de ce que représente le passage à « l'âge adulte » quand on a 18 ans. **Mais une exception demeure : accéder au RSA. Cette exception injustifiable renforce l'exclusion des jeunes en situation de précarité dans notre société qui sont ainsi victimes d'une injustice inexplicable.**

En 2018, d'après les chiffres de l'INSEE, plus d'1,6 million de jeunes de 18 à 29 ans vivaient sous le seuil de pauvreté soit 19,7% de cette classe d'âge. Après l'année 2020, il y a fort à parier que ce nombre de jeunes en situation de précarité extrême va augmenter fortement.

Dans ces conditions, il est impossible de se loger, de se soigner et parfois même de se nourrir. En arrivant dans la vie active, à la fin de nos études, nous avons des rêves, nous souhaitons nous projeter, profiter de notre jeunesse pour vivre des expériences qui nous forgeront toute notre vie mais nous en sommes empêchés par un système qui ne nous soutient pas.

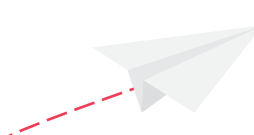
La seule expérience que nous propose le gouvernement est celle de la précarité, celle de vivre à découvert, celle de compter chaque euro qui ne nous permet de se nourrir qu'un repas sur deux. D'après un rapport de l'Observatoire des inégalités paru en novembre 2020, la moitié des personnes pauvres en France ont moins de 30 ans, il est nécessaire de réagir !

Les jeunes de 18 à 25 ans que rejoint la JOC sont des jeunes issus des quartiers populaires et du milieu ouvrier. Ces jeunes disposent de peu ou pas de ressources : ni épargne, ni solidarité familiale possible. Ils sont alors les plus vulnérables en vivant avec des moyens extrêmement limités parce qu'on considère qu'ils sont trop jeunes pour avoir accès au RSA. **La crise sanitaire a des impacts forts sur beaucoup de familles ayant des moyens limités notamment dans les quartiers populaires ce qui renforce l'impossibilité de faire appel à la solidarité familiale.**

« C'était galère au début pour trouver de quoi manger. On n'avait pas une bonne situation... Le Secours populaire nous a aidé [...] Je n'ai pas été payé pendant le confinement. Je suis embauchée par la mairie mais j'ai un contrat tous les mois donc je n'ai pas été payée car je n'avais pas signé de contrat pour le mois d'avril. Je fais de l'animation dans une école et de l'aide au devoir au centre social. » Laura, 21 ans*

Les conditions du dispositif actuel de RSA pour les moins de 25 ans¹ excluent ceux qui en ont pourtant le plus besoin : celles et ceux qui ne trouvent pas d'emploi ou qui enchaînent les contrats précaires.

L'accompagnement vers l'emploi des jeunes est une préoccupation que la JOC porte depuis toujours mais l'inefficacité des dispositifs existants conjuguée à la conjoncture économique actuelle n'est pas une raison légitime pour laisser sans ressource une génération entière qui fait face à un marché du travail saturé où on ne leur laisse pas leur chance.



« Je vis avec ma copine. Ça se passe bien pour le moment. Mais je stresse pour le boulot. Je cherchais du travail en intérim, là tout s'est arrêté. Je ne vais pas avoir de revenus, ça me fait peur. Je ne sais pas comment on va payer le loyer. On doit contacter l'assistance sociale pour voir s'il est possible de bénéficier d'une aide financière. » Julien*, 19 ans

Par la mise en place du RSA pour les jeunes de 18 à 25 ans, la JOC ne demande pas que les jeunes soient assistés mais que l'inégalité d'accès aux aides sociales cesse. Ce critère d'âge n'a pas lieu d'être !

Pour les jeunes des quartiers populaires et du milieu ouvrier, la sortie des études a lieu plus tôt que pour les autres : 6% des enfants d'ouvriers et 20% des enfants d'employés ont un diplôme supérieur au bac contre 57% des enfants de professions intermédiaires et même 83% des enfants de cadres.

Ces jeunes qui recherchent un emploi pour s'intégrer dans la société sont pointés du doigt comme profitant du système alors même qu'ils n'ont même pas accès à un revenu minimum !

En cette période de crise, la JOC revendique, aujourd'hui plus que jamais, une stabilité financière accessible pour chaque jeune au travers de l'ouverture du RSA aux moins de 25 ans sans conditions.

* Les prénoms des jeunes qui témoignent ont été modifiés pour respecter leur anonymat

¹ Avoir travaillé l'équivalent de 2 ans (soit 3 214 h) dans les 3 dernières années ou être parent